Plantes

des mares et des étangs



MEUSE

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse

Parce que l'environnement est l'affaire de tous, le CPIE met en oeuvre depuis plus de trente ans un projet associatif au plus près des territoires, des publics et des porteurs de projets au travers d'une approche globale pour une citoyenneté active.

Médiateurs et assembleurs de compétences, les CPIE travaillent en partenariat avec l'ensemble des acteurs de leur territoire selon trois modes d'intervention :

- *chercher au travers de l'expertise, de l'expérimentation de nouvelles pratiques,*
- *développer avec les partenaires et les ressources des territoires,*
- *transmettre selon des démarches adaptées aux publics.*

Les rôles des zones humides



La régulation des crues, en ralentissant les eaux de ruissellement grâce à leur végétation.

La recharge des nappes et le soutien d'étiage, en se comportant comme des éponges, qui stockent l'eau en hiver et la restitue aux rivières en période de basses eaux.

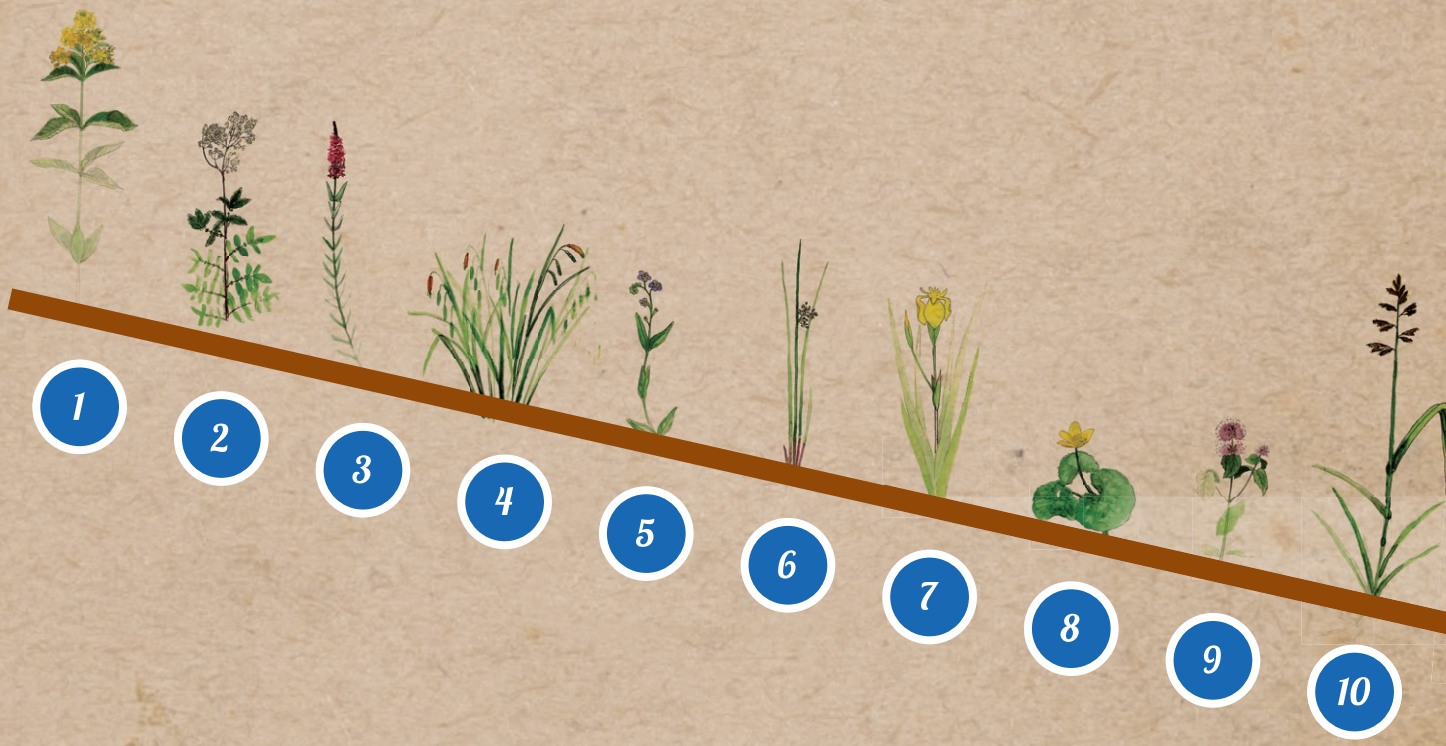
La protection des sols, les systèmes racinaires des végétaux protégeant les berges et les sols contre l'érosion.

L'épuration de l'eau en filtrant les éventuels polluants (nitrates, phosphore, matières en suspension, ...) via la végétation.

Un refuge pour les plantes de milieux humides, et des espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de poissons, d'insectes qui peuvent s'y abriter, s'y nourrir, s'y reproduire.

Répartition des végétaux

Les plantes des milieux humides s'installent en bordure de mare et d'étang en fonction de l'humidité du sol : du haut de la berge, plus sec, jusqu'aux parties en eau libre, c'est tout un



Le schéma ci-dessus montre un exemple de répartition des plantes présentées dans les pages suivantes (référez-vous aux numéros pour les retrouver). Les végétaux ont des préférences mais peuvent s'adapter assez bien aux variations des conditions de l'environnement. Certains résisteront à une immersion ou un assèchement temporaire. La colonisation naturelle se fera peut-être différemment du modèle ci-dessus, mais vous pouvez vous en inspirer en cas de plantation.

gradient d'hygrométrie qui se forme, selon lequel les plantes seront réparties en fonction de leurs exigences. Certaines en milieux légèrement humides, d'autres les pieds dans l'eau, ou flottantes à la surface, ancrées ou non dans le fond...

La diversité des végétaux, dont dépendra la variété des habitats favorables à toute la faune des milieux aquatiques, sera directement liée à la progressivité de ce gradient d'humidité : il faut donc favoriser les pentes douces ou les paliers plutôt que les berges abruptes où l'on passe brusquement du milieu sec à la pleine eau.



11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

1



Le Lysimaque commun

(Lysimachia vulgaris)

Famille : Primulacées

Aussi appelée : Grande Lysimaque

Origine du nom : Viendrait de Lysimachos, général grec calmant un taureau avec le brin d'une plante qui reçut son nom, ou de Lysimacho, fils d'un roi de Sicile qui aurait découvert cette plante.

Remarque : Ses graines peuvent être disséminées par l'eau



Plante de 0,5 à 1 m de haut.
Ses grandes feuilles (dans la partie supérieure) sont généralement regroupées par 3 ou 4.
Ses grosses fleurs jaunes à 5 pétales sont réparties en pyramide au sommet de la plante.

Floraison : juin à août

Exposition : soleil / mi-ombre

2



La Reine des prés

(Filipendula ulmaria)

Famille : Rosacées

Aussi appelée : Spirée des marais

Origine du nom : «Filipendula» : pendue à un fil, car ses rhizomes sont reliés par des organes très fins. «Ulmaria» car poussant souvent à coté des Ormes

Remarque : Nombreux usages pharmacologiques



Plante au port élancé et léger, à tige rougeâtre. La feuille est découpée, dentée, blanche et duveteuse dessous. Les petites fleurs blanches à 5 pétales sont regroupées en fausse ombelle. Son ancien nom de «Spirée» est dû à la forme de ses fruits en spirale.

Floraison : mai à septembre

Exposition : soleil

3



La Salicaire commune

(Lythrum salicaria)

Famille : Lythracées

Aussi appelée : Herbe aux coliques

Origine du nom : Du grec «lûtron», référence au sang, en lien avec la couleur de ses fleurs. «Salicaria» vient du latin «salix» : Saule, pour la forme similaire de leurs feuilles.

Remarque : Ses graines peuvent être disséminées par l'eau



Plante de 0,5 à 1 m de hauteur, à tige carrée.
Ses feuilles allongées sont pointues à l'extrémité et en coeur à leur base.
Ses fleurs roses-violacées, à 6 pétales, sont regroupées en long épi au sommet de la tige.

Floraison : juin à septembre

Exposition : soleil

4

La Laîche à épis pendant

(Carex pendula)



Famille : Cyperacées

Aussi appelée : Carex à épis pendants

Origine du nom : Carex vient du grec «keiro» : coupant, comme l'est le bord de ses feuilles

Remarque : -

Plante en touffe pouvant atteindre 1 m de hauteur. Les tiges ont une section triangulaire (comme chez la majorité des Carex).
Les fleurs femelles sont en épis fins, allongés et pendants, distribués le long des tiges, alors que les épis mâles sont situés à l'extrémité des tiges.



Floraison : mai à juillet

Exposition : soleil / mi-ombre

5



Le Myosotis des marais

(Myosotis scorpioides)

Famille : Boraginacées

Aussi appelée : -

Origine du nom : En grec, «myosotis» signifie : oreille de souris, nom donné en raison de la forme de ses feuilles, poilues

Remarque : plante mellifère. Utilisée pour le traitement des infections oculaires.

Petite plante herbacée, de 20 à 50 cm.
Les feuilles, allongées, sont alternes.
Petites fleurs à 5 pétales bleu ciel, au sommet de la plante.



Photo : Christian Fischer

Floraison : mai à septembre

Exposition : soleil

6



Le Jonc épars

(Juncus effusus)

Famille : Juncacées

Aussi appelée : Jonc diffus

Origine du nom : Du latin «jungo» : attacher, joindre, traduisant l'utilisation des tiges comme liens.

Remarque : Utilisée au Japon pour fabriquer des tatamis ou des semelles de sandales traditionnelles.



Photo : Christian Fischer

Plante formant des touffes de tiges cylindriques, avec une moelle blanche et spongieuse.
Fleurs verdâtres à brunes, en touffe fixée sur la tige.

Floraison : juin à septembre

Exposition : soleil

7



L'Iris des marais

(Iris pseudacorus)

Famille : Iridacées

Aussi appelée : Iris faux acore

Origine du nom : -

Remarque : C'est l'Iris des marais qui aurait servi de modèle au blason des Rois de France, et non le Lys.

Ses feuilles sont toxiques.



Grande plante à feuilles en ruban dressé (nervures parallèles) et à grosse fleur jaune, en 3 parties, érigée au sommet d'une longue tige. La plante donne des graînes pouvant flotter, contenues dans des capsules. Elle peut également se reproduire par ses rhizomes.

Floraison : mai à juillet

Exposition : soleil

8

Le Populage des marais

(Caltha palustris)



Famille : Renonculacées

Aussi appelée : Souci d'eau

Origine du nom : «Palustris» signifie «marécage»

Remarque : Toute la plante est toxique



Plante en touffe, à grandes feuilles dentées, en forme de coeur.
La fleur est grosse et jaune, à 5 pétales.

Floraison : avril à juillet

Exposition : soleil / mi-ombre

9



La Menthe aquatique

(Mentha aquatica)

Famille : Lamiacées

Aussi appelée : Menthe d'eau

Origine du nom : Dans la mytologie greque, Mintha était une nymphe que Perséphone transforma en plante

Remarque : Usage médicinal



Plante à tiges dressées, rouges à la base et de section carrée. Les feuilles sont opposeés, à bord denté et très odorantes quand on les froisse.
Les fleurs sont roses à mauves, regroupées en boules.

Floraison : juin à septembre

Exposition : soleil / mi-ombre

10



La Baldingère faux-roseau

(Phalaris arundinacea)

Famille : Poacées

Aussi appelée : Alpiste faux-roseau

Origine du nom : Du grec «phalaros» : brillant, en référence à sa fleur argentée. «Arundinacea» fait référence à sa ressemblance avec les roseaux.

Remarque : Utilisée dans la fabrication du papier



Grande plante de 1 à 2 m de hauteur.
Ses feuilles, vertes, en ruban, sont larges de 1 à 2 cm.
La fleur est une panicule (sorte de plumeau) allongé, étalé puis se resserrant, blanchâtre puis devenant violacé.

Floraison : mai à juillet

Exposition : mi-ombre

11



Le Roseau commun

(Phragmites australis)

Famille : Poacées

Aussi appelée : Phragmite

Origine du nom : «Australis» signifie «du sud» en latin : elle est originaire du sud de l'Europe, et non d'Australie

Remarque : Utilisé pour l'épuration des eaux



Grande graminée pouvant atteindre 3 m de hauteur, à feuilles larges en ruban pointu.
Ses fleurs brunes à pourpres, groupées en plumeau, s'orientent souvent d'un côté (celui du vent).
Elle peut vite devenir envahissante.

Floraison : août à octobre

Exposition : soleil

12



La Massette à larges feuilles

(Typha latifolia)

Famille : Typhacées

Aussi appelée : Quenouille

Origine du nom : incertaine, elle pourrait venir de «típhos» : marais, ou de «tufa» : toupet, touffe

Remarque : l'épi femelle éclate en hiver en libérant des graines, formant comme du «coton»

Grande plante de 1 à 3 m de hauteur.
Ses feuilles vertes, en ruban, sont larges de 1 à 2 cm.
La fleur est un épi dense, comportant à la fois une partie femelle (gos cylindre brun-noir) et mâle au-dessus (épi plus petit, jaunâtre).



Floraison : juillet à septembre

Exposition : soleil

La Renoncule aquatique

(Ranunculus aquatilis)



Famille : Renonculacées

Aussi appelée : Grenouillette

Origine du nom : Du latin «ranuncula» : petite grenouille

Remarque : On trouve sa cousine la Renoncule flottante dans les eaux courantes



Photo : TeunSpaans

Plante dont la fleur blanche, solitaire, composée de 5 pétales et d'un coeur jaune sort de l'eau.
Les feuilles peuvent prendre deux formes : sous l'eau, elles sont en lanières fines, en surface elles sont élargies, avec 3 à 5 lobes.

Floraison : mai à août

Exposition : soleil

14

La Glycérie flottante

(Glyceria fluitans)



Famille : Poacées

Aussi appelée : Brouille, ou Manne de Pologne

Origine du nom : incertaine, probablement du grec «glykeros» : doux, sucré

Remarque : préfère les eaux pauvres en calcaire



Photo : Christian Fischer

Plante aquatique dont les feuilles en ruban fins et allongés flottent à la surface de l'eau.
Une tige érigée jusqu'à 1 m de haut, porte en son sommet un épi verdâtre.

Floraison : mai à août

Exposition : soleil

15

Le Nénuphar jaune

(Nuphar lutea)



Famille : Nymphaeacées

Aussi appelée : -

Origine du nom : Nuphar vient de : «noû phar» (égyptien), «nilufar» (persan), «nouphâr» (grec)

Remarque : il ne doit pas être confondu avec les Nymphéas, moins robustes



Photo : BerndH

Il s'ancre au fond par un rhizome, et s'installe dans des zones de 50 à 80 cm de profondeur.
Ses imposantes feuilles ovales en coeur flottent en plateaux à la surface de l'eau
Ses grosses fleurs jaune vif, un peu fermées, émergent de l'eau.

Floraison : juin à septembre

Exposition : soleil / mi-ombre

16

Le Potamot nageant

(Potamogeton natans)



Famille : Potamogetonacées

Aussi appelée : -

Origine du nom : du grec, «fleuve», et, «voisin»

Remarque : peut facilement coloniser une mare, par multiplication par ses rhizomes

Plante aquatique ancrée au fond, facilement identifiable à ses grandes feuilles vertes, ovales, flottant à la surface de l'eau.
Les fleurs, verdâtres, forment un épi allongé sortant de l'eau.



Photo : Christian Fischer

Floraison : juin à septembre

Exposition : soleil

17



La Persicaire amphibie

(Persicaria amphibia)

Famille : Polygonacées

Aussi appelée : Renouée amphibie

Origine du nom : du latin «persicus : Pêcher, pour la ressemblance de ses feuilles avec ce fruitier

Remarque : la plante possède une forme terrestre (sur la berge) et une forme aquatique, parfois sur le même rhizome



Photo : Jörg Hempel

Plante dont les grandes feuilles ovales allongées peuvent flotter à l'extrémité des tiges.
Les fleurs roses émergent en épi à la surface de l'eau.

Floraison : juin à août

Exposition : soleil / mi-ombre



Le Cornifle immergé

(Ceratophyllum demersum)

Famille : Ceratophyllacées

Aussi appelée : Cératophylle immergé

Origine du nom : Ceratophyllum signifie «feuille en corne»

Remarque : Elle permet de lutter contre les algues en absorbant les mêmes substances nutritives et en produisant des substances nocives.



Photo : Bernd Haynold

Plante aquatique de couleur verte variant avec les conditions, aux feuilles filiformes qui forment des touffes.
La plante ne possède pas de racine, mais peut s'ancrer par certaines feuilles, transformées.
Les fleurs sont minuscules, très peu visibles.

Floraison : juin à août

Exposition : soleil



Le Myriophylle en épis

(Myriophyllum spicatum)

Famille : Haloragacées

Aussi appelée : Myriophylle à épis

Origine du nom : Du grec «murias» et «fullon» : très nombreuses feuilles

Remarque : Peut devenir envahissante



Photo : Christian Fischer

Plante aquatique au feuillage immergé.
Les feuilles sont très nombreuses et finement divisées, le long de très grandes tiges.
Les petites fleurs blanches ou roses sont regroupées en épis au dessus de l'eau.

Floraison : juin à août

Exposition : soleil

La Petite lentille d'eau

(Lemna minor)

Famille : Aracées

Aussi appelée : Lenticule

Origine du nom : Lemna : nom grec désignant cette plante

Remarque : La prolifération des lentilles d'eau, formant un tapis, peut étouffer le milieu.





Petite plantule ovale de quelques milimètres, pouvant se réunir par 2 ou 3, possédant chacune une radicelle et flottant à la surface de l'eau. Les fleurs sont difficilement visibles.

Floraison : mai à août

Exposition : soleil

Les invasives

Certaines espèces peuvent se disséminer dans le milieu naturel (par les graines, un rhizome, ou simple bouturage) et devenir envahissantes en colonisant les zones nues ou en étouffant la végétation déjà en place. Malgré les problèmes que cela peut poser (perte de biodiversité localisée, perte de certaines fonctions des plantes), ces espèces peuvent encore se trouver à la vente en jardinerie. Soyez donc vigilants au moment de vous fournir en végétaux pour votre mare !

En voici deux exemples :



L'Elodée du canada (Elodea canadensis) est une petite plante aquatique qui, bien que très oxygénante, est très envahissante (on la surnomme «peste aquatique»), formant un tapis dense, et pouvant se multiplier par un simple fragment. Seul l'arrachage permet de la limiter, mais attention de ne pas la disséminer en voulant s'en débarrasser !

La Renouée du Japon (Reynoutria japonica) est une grande plante originaire d'Asie poussant sur les terrains délaissés et sur les berges. Avec ses grosses tiges creuses noueuses pouvant atteindre 2 m et ses grandes feuilles, elle forme des massifs qui étouffent toute autre végétation. Elle peut très vite se disséminer par des fragments de rhizomes, parfois simplement présents dans de la terre déplacée. Il est presque impossible de s'en débarrasser...



Une mare naturelle ou un étang s'équilibrent d'eux-mêmes. Il faut donc laisser le milieu évoluer naturellement, et n'intervenir qu'en cas de réelle nécessité, de manière douce et sélective, et surtout réfléchie !

Entretenir la végétation

L'idéal est d'arriver à obtenir un équilibre entre les différentes plantes, en misant sur la biodiversité. Il vaut mieux favoriser l'évolution naturelle du milieu (pas d'implantation de végétaux afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques invasives et de maladies) et n'intervenir qu'en cas de réelle nécessité.

En cas de développement important de la végétation, il vous faudra éliminer les plantes aquatiques en surpopulation afin d'éviter l'eutrophisation et le comblement trop rapide de la mare. Un entretien à l'automne vous permettra de maintenir des zones d'eau libre.

Le développement des algues filamenteuses est le symptôme d'un déséquilibre physico-chimique de l'eau (souvent une concentration élevée en azote et phosphore) ; la colonisation de toute la surface par les lentilles d'eau perturbe le fonctionnement de l'écosystème en empêchant la lumière de pénétrer.

Dans les deux cas, il sera nécessaire de nettoyer régulièrement la mare de ces végétaux afin de les réguler (laissez-en un peu malgré tout). Laissez les végétaux décanter au bord de l'eau afin de permettre aux animaux qui s'y trouvent de regagner la mare. Il sera peut-être également nécessaire de faire jouer la concurrence en introduisant de nouvelles plantes.

Dans tous les cas, n'utilisez pas de produits chimiques, très impactants et destructeurs pour le milieu aquatique !









Et la faune dans tout ça ?

Les plantes poussant sur les berges ou dans l'eau, en plus de fixer le sol par leurs racines, de fournir un ombrage évitant l'échauffement de l'eau et de produire de l'oxygène, constituent des caches et des abris, une source de nourriture, des support pour les pontes, ...

C'est donc toute une faune souvent méconnue, composée de mollusques, insectes, crustacés, amphibiens, ..., qui profitent de la richesse de la végétation. Nul besoin d'introduire des animaux dans une mare récemment créée, ils y viendront tout seul si l'environnement est favorable. Et introduire des poissons, prédateurs de nombreux petits animaux aquatiques, ne fera qu'appauvrir le potentiel de votre mare ou de votre étang. La nature fait si bien les choses, pourquoi la contrarier !









Les mares et les étangs sont des milieux à la fois très riches et très fragiles.
Apprendre à les connaître aide à les préserver, ou à en créer de nouveaux.

Au travers de ce guide, vous découvrirez les plantes qui, sur les berges et dans l'eau, habillent les zones humides et remplissent des fonctions indispensables à leur équilibre.

Que vous soyez simple curieux de la nature qui vous entoure ou prêt à creuser une mare dans votre jardin, ces pages sont pour vous !

meuse conseil général

PARTENARIAT
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
LORRAINE

La Région Lorraine